

TARIF DES HONORAIRES T.T.C.

T.V.A. 20 %

Arrêté du 29 juin 1990

HONORAIRE DE TRANSACTION T.T.C.

- | | |
|---|---|
| ⇒ Prix de vente inférieur ou égal à 100.000 € | 10 % du prix de vente à la charge de l'acquéreur |
| ⇒ Prix de vente supérieur à 100.000€ | 5 % du prix de vente à la charge de l'acquéreur |

LOCATION T.T.C.

BAUX D'HABITATIONS OU MIXTES

Honoraires locataires

- | | |
|--|---|
| ⇒ Honoraires de visites, de constitution du dossier :
du locataire et rédaction du bail | entre 10 € et 12 €* du m² |
| ⇒ Honoraires de réalisation de l'état des lieux : | 3 € du m² |

Honoraires Bailleur

- | | |
|--|------------------------------|
| ⇒ Honoraires d'entremise et de négociation, honoraires
de visites, de constitution du dossier du locataire,
Rédaction de bail et honoraire de réalisation de l'état des lieux. | 9% du loyer annuel HC |
|--|------------------------------|

Rédaction d'acte : **500 € (à la charge du demandeur)**

* Prix en fonction des zones très tendues et tendues

BAUX DE DROIT COMMUN

Honoraires à la charge du locataire et/ou bailleur selon mandat

BAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

- | | |
|--|---|
| ⇒ Si loyer mensuel inférieur à 1 000 € HT | 16.80 % du loyer annuel HC et HT |
| ⇒ Forfait minimum : | 1 440 € |
| ⇒ Si loyer mensuel supérieur ou égal à 1000 € HT | 2 mois de loyer HC et HT |
| ⇒ Forfait minimum : | 1 080 € TTC |

Honoraires à la charge du locataire et/ou bailleur selon mandat

HONORAIRE DE GESTION T.T.C.

- | | |
|--|--|
| ⇒ Sur les loyers encaissés charges comprises inférieurs à 1 500 € | 7,20 % |
| ⇒ Sur les loyers encaissés charges comprises supérieurs à 1 500 € | 6 % |
| ⇒ Sur les loyers encaissés charges comprises pour un immeuble entier | 5 % |
| ⇒ Si travaux égaux ou supérieurs à 3 000 € TTC des honoraires de suivi de travaux à hauteur de 5% seront calculés sur le prix total des travaux. | |
| ⇒ Possibilité d'assurances pour loyers impayés et détériorations immobilières : 1.80 % sur loyers et charges | |
| ⇒ Possibilité d'assurances pour la PNO cotisation annuelle : | 62 € par lot
152 € par lot commercial/professionnel |

EXPERTISES IMMOBILIERES

Evaluation en matière d'ISF, de successions, de divorce, de banques, d'assurances..... Sur devis.